

Bayonne, le 5 Mars 1928.

Cher M. Lafitte,

Le genre de bague, dénommé "chapelet basque" a été lancé dans le commerce par un industriel bayonnais, M. Lafeyre.

Il me chargea de solliciter pour cela bénédictions et indulgences à l'Évêché. Elles lui furent refusées.

Dans le Diocèse de Bayonne, aucun Indult n'a été sollicité en faveur de cette bague. Dès lors, aucun prêtre n'a été autorisé ici à bénir ou à indulgencier ce genre de chapelet.

Trisario se dit indifféremment pour rosaire ou chapelet, dans les régions nombreuses où schapelet est un terme inconnu.

Kunder signifie un grain de chapelet; Kunderen inguratsa, ignore le chapelet.

Heureux de vous être agréable, je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

Daxandak
42. rue des Basques

Bayonne, le 10 X^{bre} 1931.

Cher Ami,

J'avais besoin du Complément
de l'Essai d'une Bibliographie de la Langue
basque de Julien Vinson - Veuillez me
le faire parvenir au plus tôt.

A l'Imprimerie de Gyria Herria
j'avais déposé la continuation (jadis perdue
par M. Glary et faite de nouveau) de mes
Nominations ecclésiastiques au XVIII^e siècle,
dont le début a été inséré en 1928, fascicule
de novembre - décembre, pp. 483 - 503.

Après cette 2^e tranche, il y en aura
une 3^e et dernière -

Votre dévoué,

J. Sarraute
/3

Bazcones, le 12-XII-32.

Bien cher Ami,

C'est tard. J'ai déjà donné la semaine dernière le Bon à tirer pour les 267 pages qui sont constituées notre 2^e Bulletin de 1932.

Votre communiqué sera consigné dans le 1^{er} Bulletin de 1933, qui paraîtra, s'il plaît à Dieu, en fin juin.

Je vous félicite bien cordialement de l'énorme et fructueux effort que vous faites. Travaillez toujours pour le bon Dieu, sans vous soucier de l'indifférence... si répandue jusque chez des amis... ou que l'on croit tels.

Personnellement, je vous dois une vive gratitude pour la continuation de ma "Nominations ecclésiastiques au XVIII^e siècle", c'est un catalogue inédit de saints prêtres, de pieux bienfaiteurs, de vie religieuse.

Il y a déjà quelques 5 ou 6 semaines, j'avais aussi déposé, à l'adresse de Gure Herria, à l'imprimerie de La Presse, un article biographique sur Hiriart, marin basque - Je vous le recommande.

Avec mes meilleurs sentiments.

J. Davanau

Cher Monsieur l'Abbé,

J'ai déposé directement à l'Imprimerie du Gura Herria la suite et la fin de ma petite biographie d'A. David.

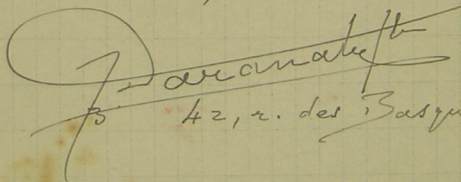
De plus, je détient, à votre disposition, un article sur "Un forcené à la junte du pays de Bizc" (11 mars 1761.)

Cette étude prendrait une vingtaine de pages. Elle provient de M. René Cuzacq, professeur au lycée, mon secrétaire à la Société des Sciences.

Elle est basée sur des documents inédits communiqués par M. Désiré Etcheberry Aïnchart, maire de Zaïgovey.

Vous me direz où et quand je pourrai déposer ces feuilles.

Votre dévoué,


42, r. des Basques.

- SOCIÉTÉ -
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS
ET
D'ÉTUDES RÉGIONALES
DE
BAYONNE

BAYONNE, LE 11 Décembre 1900.



Mon bien cher Père Grégoire,

C'est de tout cœur que je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations pour les Cantiques notés dont vous entreprenez vaillamment la publication - je souhaite que vos efforts recueillent, comme il le faut et dit, l'écho le plus harmonieux de tous nos compatriotes. Comptez en tout cas sur mon concours le plus affectueux.

Voici 204 Cantiques que, vicaire à Ciboure de 1895 à 1897, j'avais copiés sur des Recueils manuscrits des Chanteuses de Ciboure, de Saint Jean de Luz, d'Espelette et d'Espron. Certains de ces cantiques, me disait-on, remontaient au commencement du siècle dernier.

Ma copie se terminait lorsque, le 15 juillet 1897, M^r Gaufrat m'appela, comme secrétaire, à l'Évêché, dont je ne devais sortir que 2 ans après, pour entrer au Chapitre.

Mais, en 1897, vous pouvez constater que le jeune vicaire, tout enflammé de la publication des Cantiques notés, s'assura le concours de M. Charles Bordelet et du Docteur Larricieu, au point d'entreprendre l'envoi d'une circulaire. C'était fin septembre... après 3 mois de secrétariat. Point n'est besoin d'expliquer que les projets du vicaire tombèrent en conseil devant les exigences du Bureau...

Depuis lors, 43 années se sont écoulées.

Voici mes matériaux. Ils sont à votre disposition, sine limitatione temporis. Puissent-ils vous être utiles, au moins dans une modeste mesure.

Vous m'avez fait part, au point de vue bibliographique, de l'édition des Cantiques de 1844. Deux recueils ont été imprimés cette année-là chez V^o Bureau. La 1^{re} partie contient 52 cantiques, 4 pièces de vers et 13 Noël, les hymnes Vexilla Regis et Ad coenam agni, traduits en vers avec une amende honorable en prose (25 pages). La 2^e partie contient 16 cantiques en 33 pages. On a formé une 3^e partie du chemin de la croix, 16 pages.

Sur les diverses éditions des Cantiques, en dehors de Verson (Essai d'une Bibliographie de la Langue Basque) que j'ai tenu à votre disposition, il y aura lieu de consulter Pacha Domosthia.

Bien à vous de tout cœur.

J. Duranatz jr
31